

MAÇON BÂTIMENT

Fiche FAST n° **04.01.18** | (06/12/2018)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définitions : construit ou rénove les fondations, les planchers, les murs, les cloisons, les façades, les toitures ... de maisons individuelles, d'immeubles d'habitations, de locaux industriels ou commerciaux. A partir de croquis, plans ou indications techniques, met en œuvre des matériaux traditionnels (briques, parpaings, pierres...) ou des matériaux composites (plaques de plâtre).

- Prépare le liant (mortier, ciment, plâtre, résines...) manuellement (pelle, truelle) ou à l'aide d'une bétonnière ou d'un mélangeur.
- Etale (ragréage) le liant sur lequel il pose les parpaings, briques, pierres ou carreaux de plâtre ; vérifie l'aplomb, le niveau et l'alignement de l'ouvrage ; réalise les joints. Peut enduire l'ouvrage à la truelle, à la taloche ou avec une machine à projeter.
- Coule des chapes, procède à la fabrication et à la pose de différents coffrages simples, d'éléments de ferrailage et de petits ouvrages en béton.
- Peut échafauder, tailler la pierre, carreler ou démolir des ouvrages (voir fiches correspondantes).
- Assure l'étanchéité et la protection des bâtiments par la pose d'isolants ou l'application d'enduits.
- Effectue des coffrages bois
- Réalise des travaux de finition (planimétrie, rebouchage, ponçage, ...). (voir fiche maçon finisseur....en cours de réalisation).
- Exécute le dallage ; il met en place et règle le béton mis en œuvre à la toupie ou à la pompe, répand des agrégats durcisseurs puis exécute les finitions (talochage - lissage) ; les tâches sont manuelles ou mécanisées (grandes surfaces)
- Emploie diverses MVP : tronçonneuse à disque, scie circulaire, perforateur, marteau piqueur, ponceuse, burineur...utilisation d'une talocheuse mécanique
- Peut utiliser des mini-engins (moto basculeur, chariot auto moteur de chantier, PEMP...)
- Transporte le matériel et les matériaux (sac de ciment, parpaings, briques...)
- Peut intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante après formation (conduit, gaine, cloison, bardage, toiture...) dans le cadre d'activités autres que la démolition, le retrait et l'encapsulage ayant pour but le traitement de l'amiante en place (sous-section 3) ; cette activité doit être confiée à une entreprise spécialisée (voir fiche → désamianteur).



Exigences

- Capacité de réflexion et d'analyse (lecture de plans)
- Co-activité
- Conduite: véhicule PL ou VL: engin, engin de levage, PEMP
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne
- Contrainte posturale : toutes positions
- Esprit Sécurité
- Geste répétitif: Préparation du liant, enduisage, lissage
- Horaire de travail : heures supplémentaires (coulage béton, respect de délais)
- Intempérie: (vent, humidité, brouillard, neige)
- Mobilité physique : dénivellation, déplacement sur échelles ou échafaudages
- Multiplicité Lieux Travail
- Port EPI indispensable: casque, chaussures de sécurité, gants, lunettes, masque...
- Température extrême: forte chaleur, grand froid
- Travail en Equipe
- Travail Hauteur
- Travail en milieu isolé (maison individuelle)

Accident du travail

- Agression par agent chimique : ciment, adjuvants, résine
- Chute de hauteur : échafaudage, échelle, terrasse, toiture, trémie
- Chute Objet
- Chute de plain-pied : encombrement, escaliers, terrain accidenté
- Contact avec conducteur sous tension (ligne électrique aérienne pour travaux en toiture ou façade, rallonge et baladeuse)
- Eboulement/effondrement : ouvrage
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant : masse, malaxeur, bétonnière, scie à main
- Emploi d'appareil haute pression : rupture flexible (marteau piqueur)
- Emploi de machine dangereuse : scie circulaire, disqueuse, ponceuse
- Projection particulaire : poussières, éclats
- Port manuel de charge (sac de ciment, parpaing, brique, élément d'échafaudage, bastaing...)
- Risque routier : Déplacements sur différents sites
- Ruine d'échafaudage
- Renversement d'engin : chantier
- Renversement par engin/véhicule

Nuisances

- Adjuvants du béton
- Poussière fibre minérale naturelle : amiante (travaux démolition, rénovation)
- Béton spécial: nanoparticules, fumées de silice (fluidifiant), nanotubes de carbone (résistance légèreté)
- Bruit
- Poussières de bois
- Poussière de ciment
- Hypersollicitation des membres TMS
- Poussière fibre minérale artificielle : laine de verre
- Manutentions et postures
- Rayonnement non ionisant: rayonnement optique naturel (soleil)
- Résine : époxy, polyuréthane
- Poussière minérale : silice libre (ponçage béton), ardoise
- Vibrations main-bras
- Vibrations corps entier, mini pelle, chariot automoteur

Maladies professionnelles

- Affections causées par les ciments : dermite eczématiforme, blépharite, conjonctivite [8] "Tableau MP INRS
- Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants [51] "Tableau MP INRS
- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] "Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante [30] "Tableau MP INRS
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante [30bis] "Tableau MP INRS
- Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille [25] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois [47] "Tableau MP INRS
- Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif [79] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Actions préventives

Mesures organisationnelles

- AMIANTE Disposition communes à toutes les activités (sous section 4)
- AUTORISATION DE CONDUITE minipelle, chariot automoteur de chantier, PEMP
- BRUIT
- DECHET - GESTION Tri sélectif, conditionnement, stockage, évacuation
- LOCATION MATERIELS ET ENGINS garantie d'avoir un matériel conforme à la réglementation et une bonne adéquation entre le besoin et la machine.
- ORGANISATION DES PREMIERS SECOURS/ Plan de secours, liste secouristes opérationnels.
- PENIBILITE Intégration de la pénibilité au travail au sein du document unique....(voir Guides Actions Préventives)
- REPERAGE AMIANTE
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE (DTA)
- RISQUE ELECTRIQUE
- TEMPÉRATURE EXTRÊME

Mesures techniques

- AMIANTE intervention sur matériau amianté (sous-section 4) mode opératoire
- BRUIT
- DECHET - GESTION implantation de dispositifs d'évacuation (goulotte reliée à une benne de collecte)
- INSTALLATION HYGIENE / VIE (IHV)
- MACHINES notice d'instruction en français, vérification à la réception (réglage de la scie circulaire...).
- MANUTENTION MANUELLE AIDES appareils et accessoires de levage adaptés : grue de chantier, treuils, monte matériau, camions de livraison équipés de grues auxiliaires, transpalette...
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS lieu d'affichage des numéros d'urgence, identification des SST...
- POUSSIERE travaux de ponçage, découpe béton, pierre : utilisation de ponceuse/disqueuse équipées d'aspiration ou d'un dispositif d'abattage des poussières (brumisateurs d'eau). Travaux de gâchage utilisation de ciment sans poussière (pâte).
- RISQUE ELECTRIQUE CHANTIER disjoncteur différentiel haute sensibilité 30mA
- RISQUE ROUTIER : TRANSPORT PERSONNEL /MATÉRIEL : VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER (VUL)
- TEMPÉRATURE EXTRÊME pour limiter les effets de la forte chaleur, prévoir de l'eau potable fraîche (au moins 3 litres par personne)
- TRAVAIL ISOLE /DANGEREUX
- VIBRATION vibrations mains-bras: marteaux-piqueurs antivibratils

Mesures humaines

- VIBRATION vibrations mains-bras: marteaux-piqueurs antivibratils
- EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)
- FICHE D'EXPOSITION / ATTESTATION AMIANTE
- FORMATION INFORMATION BRUIT
- FORMATION INFORMATION DES RISQUES SANTE/SECURITE DES SALARIES
- FORMATION AMIANTE (sous-section 4)
- FORMATION AUTRES RISQUES SPECIFIQUES risque routier, poussières (silice, vibrations)
- FORMATION UTILISATION / MONTAGE ECHAFAUDAGE
- FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES SST
- FORMATION/SENSIBILISATION A LA MANUTENTION PRAP, ADAPT métier
- HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0 ou BS
- NOTICE DE POSTE/INFORMATION DES SALARIE risque CMR (silice, amiante), risque chimique (ciment, béton spécial...)
- PENIBILITE l'employeur consigne dans une fiche (modèle sera défini par arrêté): les conditions de pénibilité auxquelles le salarié est exposé....(voir Guide Actions Préventives)
- TEMPÉRATURE EXTRÊME

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mot-clés

AMIANTE, BATIMENT, BETON, BRUIT, CIMENT, CONDUITE D'ENGIN, ECHAFAUDAGE, MACON, MANUTENTION, MARTEAU PIQUEUR, PERFORATEUR, POSTURE, SCIE, SILICE, TMS, VIBRATION, VIBRATIONS DU MEMBRE SUPERIEUR